

Avertissement

Ce document est la propriété de :

Société de généalogie de Lévis

**Il ne peut être vendu, copié, donné
ou cédé par quelque moyen que ce soit.**

**Si vous n'acceptez pas ces conditions,
veuillez supprimer ce fichier.**

**Ce document est pour votre usage personnel
seulement.**

Bonne lecture

© Société de généalogie de Lévis - 2002.03.28

Le Lévis généalogique

Bulletin de la Société de généalogie de Lévis

Volume 1, no. 2

Printemps 2002



2001-2002

**Le
Lévis
généalogique**

Bulletin publié par la

**Société de généalogie
de Lévis**

7, rue Mgr-Gosselin
Lévis (Québec) G6V 5J9

Les personnes suivantes
ont collaboré à la
production de ce numéro

Jocelyne Caouette
Pauline Dumont
Danielle Gagnon
Réjean Guay
Claude Langevin
Jacques Plante

Prochain bulletin

Le prochain bulletin
sera publié
en décembre 2002

Date de tombée

Vos articles doivent
parvenir à
Raymond St-Pierre
avant le
12 novembre 2002
sur disquette (P.C.)
si possible

Conseil d'administration 2001-2002

Jacques Plante	président
Claude Langevin	vice-président
Danielle Gagnon	secrétaire
Pauline Dumont	trésorière
Lawrence Bernard	directeur

Note

Les textes publiés dans
Le Lévis généalogique
n'engagent que la responsabilité de leur auteur

Sommaire

Présentation du bulletin	2
Le mot du président	3
La grande traversée et nos ancêtres	4
La mort du jeune Dumont	6
Appel - Anecdote	7
Julien Dumont (sa descendance)	8
Moi, mes ancêtres ont ...	12
Comment choisir le meilleur programme	13
Entraide	15
Divers – dons – nouveaux comités	16
L'énigme de la pierre tombale	17
La généalogie dans le journal	18
Réunions et ateliers à venir	20

Version PDF – Marc-Guy Létourneau

**La Société de généalogie de Lévis est membre de la
Fédération des sociétés de généalogie du Québec**

Site internet : www.genealogie.org/club/sglevis

Courriel : sglevis@sympatico.ca

LE MOT DU PRÉSIDENT

La première année de vie de la Société de généalogie de Lévis tire à sa fin et je voudrais, par ce mot, tracer le bilan de ce que le conseil d'administration a vécu et des projets qui pourraient se réaliser, nous l'espérons, dans un proche avenir. J'emploie le pronom nous pour inclure toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, par leurs précieux conseils et leurs suggestions appropriées, à la mise sur pied de la Société.

D'abord, soyons francs. Le fait de partir à zéro n'a pas été facile. Ça veut dire tout faire. Nous avons analysé le fonctionnement des organismes qui ont un objectif similaire - réunir les personnes intéressées par une activité précise - puis nous avons lu les règlements de ces organismes sans but lucratif pour nous permettre d'élaborer nos propres règlements; c'était la base de notre démarrage.

À de nombreuses reprises depuis la fondation de la Société, le 12 juin 2001, le conseil d'administration s'est réuni pour étudier et compléter les formulaires requis par les gouvernements provincial et municipal; il fallait penser à l'élaboration du dépliant de la Société, à celui des ateliers, au logo, à la page Web, à tout, en espérant ne rien oublier. De nombreux contacts ont permis de nous faire connaître auprès des autres organismes qui oeuvrent dans le même domaine.

Je remercie toutes ces personnes qui ont donné bénévolement de leur temps, sans compter la dépense.

Mais le chemin est ouvert. Il suffit de le prolonger. L'autoroute viendra plus tard.

Pour la prochaine année, le but premier est d'obtenir un local adéquat pour loger l'ordinateur qui servira à l'administration de la Société. Actuellement, les fichiers sont répartis sur plusieurs appareils, ce qui n'est pas une situation idéale. Cet ordinateur permettra de centraliser toutes nos opérations et servira aussi à la recherche d'informations sur les cédéroms contenant des données généalogiques. Nous pouvons rêver en couleurs, mais nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire d'acquérir les documents imprimés disponibles ailleurs dans la région. Nous sommes toujours à la recherche de ce local fonctionnel dans un environnement approprié. Lorsque ce dossier débloquera, nous serons en mesure d'offrir des services de meilleure qualité aux amateurs de généalogie, tout en facilitant la tâche des membres du conseil d'administration. Tous les projets auxquels nous avons pensé pourront être mis en marche. Et si vous avez des projets, nous vous invitons à nous les soumettre; ils seront considérés avec attention.

Après l'été que nous espérons ensoleillé et plein de rebondissements, la Société de généalogie de Lévis entreprendra sa deuxième année d'activités. Nous souhaitons cette prochaine période fructueuse dans vos recherches et remplie de nouveautés dans notre cheminement.

Jacques PLANTE

La traversée de l'Atlantique, un voyage périlleux pour nos ancêtres !



En tant que généalogistes, vous vous êtes probablement déjà interrogés sur ce que vivaient vos ancêtres durant la traversée de l'Atlantique pour venir en Nouvelle-France. Pour vous aider à comprendre les circonstances de cette aventure, je vous propose un petit voyage dans le temps en compagnie des 155 passagers embarqués sur le « Cat de Hollande », incluant deux de mes ancêtres : Gilles Gaudreau et François Thibault qui se sont engagés envers Pierre Gaigneur le 31 mars 1665, devant le notaire Teuleron. Nous sommes le 27 avril 1665 à La Rochelle. Le capitaine Charles Babin vient de donner l'ordre de hisser les voiles et de larguer les amarres.

Pour débiter notre voyage, petite visite guidée : le « Cat de Hollande » est un navire de 250 tonneaux, un trois-mâts mesurant environ 100 par 30 pieds. À fond de cale, on a entassé la poudre à canon, les marchandises en vrac et la marchandise lourde qui sert de lest. Au premier pont, on retrouve les animaux, leur fourrage et les provisions. Au deuxième pont, ce sont les quartiers des passagers et des matelots ; chaque personne dispose de moins de trois mètres carrés pour ses bagages personnels et d'un hamac pour dormir. Le pont à ciel ouvert servira de promenade et de salle à manger, si la température le permet. Dans le château arrière, on retrouve la cabine particulière du capitaine et les cabines pour les personnages de marque : les membres du clergé, les gentilshommes et les gentes dames. La cabine des sous-officiers et la cuisine se trouvent dans le château avant.

Et comment se passent les journées durant la traversée ? Pour bien commencer la journée, réveil à 5 h 00, lavage du bateau à l'eau de mer par les matelots, ensuite tous à genoux pour les prières dirigées par l'aumônier, suivies d'un sermon approprié. Vers 6 h 30, c'est le déjeuner composé d'une galette blanche très dure qu'on amollit dans l'eau douce ou l'eau de mer. L'avant-midi est libre pour les passagers pendant que l'équipage s'occupe des corvées. Le dîner est servi vers 11 h 00 et les travaux reprennent l'après-midi pour l'équipage.

Le souper se prend à 16 h 00 ou 17 h 00. Pour les repas, tous s'assoient par terre et mangent avec leurs doigts, sauf le potage où chacun utilise sa propre cuillère de bois. En soirée, on chante, on danse, on joue aux cartes, on fait des concours ou on lutte pour le plaisir. À 21 h 00, c'est le couvre-feu ; à partir de ce moment, silence absolu et interdiction de circuler, sauf pour l'équipage qui doit se relever aux quatre heures, de jour comme de nuit.

Quelques mots sur les rations quotidiennes de nourriture . Chacun a droit à une livre de biscuit ou galette du marin, cinq à six onces de fèves, de pois ou de maïs, parfois de riz, le tout servi dans un potage très épais comme du mortier contenant du lard salé ; on sert aussi du boeuf salé dans un ragoût,

remplacé par du fromage et de la morue salée durant les jours maigres. Comme breuvage, en plus de la ration d'eau douce, chacun a droit à trois-quarts de litre de vin ou de cidre par jour. Après quelque temps, l'eau douce conservée dans des barils finit par prendre le goût et la couleur du bois. Elle devient corrompue et remplie de petites larves, mais on la garde quand même précieusement, question de survie pour tous. Vous comprendrez certainement que si le voyage doit se prolonger plus de deux mois à cause des vents ou des courants contraires, toutes les rations sont diminuées afin de pouvoir durer suffisamment longtemps.



Comment ça se passe dans l'entrepont durant la traversée ? Nos ancêtres vivent entassés dans un espace très restreint, mal éclairé et mal ventilé, sans se laver pendant des semaines. Il leur est interdit de se dévêtir pour des raisons de décence; on dort donc tout habillé dans son hamac. Ils utilisent les pots de chambre pour leurs besoins naturels la nuit et aussi par mauvais temps. Ils doivent subir en plus les odeurs des animaux provenant du pont inférieur. Mais, avec le temps, il paraît que l'odorat finit par s'habituer ! Ils doivent aussi composer avec la vermine: rats, souris, poux et puces. Durant les

tempêtes, ils sont ballottés par le roulis et le tangage du bateau, quelques-uns ont le mal de mer et ils ne peuvent même pas sortir sur le pont extérieur.

Dans ces conditions d'hygiène et de promiscuité, les épidémies sont fréquentes - typhus, variole ou rougeole - qui frappent équipage et passagers sans discernement, en plus du scorbut, de la grippe, des gastro-entérites et j'en passe... À cause de ces maladies et parfois comme conséquence de la famine, les traversées comptent en moyenne 10% de décès. Mais voilà, notre voyage dans le temps s'achève... Nos vaillants ancêtres arrivent à Québec le 18 juin 1665, après une traversée d'un peu moins de deux mois, sans avoir rencontré de pirates ou de navires ennemis, ni croisé d'icebergs de trop près !

A cette époque, les conditions déplorables et les risques de la traversée de l'Atlantique en faisaient une aventure périlleuse qui nécessitait beaucoup de courage et de détermination. C'est un peu comme si je vous offrais de partir pour la terre promise sur Mars à bord d'une navette spatiale expérimentale... Est-ce que vous partiriez ? Moi, certainement pas !

Jocelyne CAOINETTE

Références :

Claude Faribault , *La traversée de nos ancêtres vers 1660*, Mémoires SGCF, vol. 43, no 3
Michel Langlois , *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*

LA MORT DU JEUNE DUMONT

Le coroner Jolicoeur tient une enquête ce matin, à Lévis, sur les restes mortels de la victime de l'accident de samedi dernier (3 août 1912).

Le jury rend un verdict de mort accidentelle

Praenota : J'ai retrouvé dans les papiers de mon père l'article de journal qui raconte l'accident mortel survenu à son frère, Rolland, le 3 août 1912. Rolland était né le 20 juillet 1910. Je retranscris l'article tel quel. Pauline Dumont.

Le coroner Jolicoeur a tenu ce matin, à Lévis, à la résidence de M. Napoléon Dumont, rue St-Georges, une enquête sur les restes mortels du jeune Rolland Dumont, âgé de deux ans et qui s'est fait tuer par un tramway électrique, samedi matin.

Le jury du coroner se composait de M. J.E. Côté comme chef et de MM. Maurice Carrier, J.A. Gagnon, Jos. Lemieux, Nap. Bêti, Jos. Charrier comme jurés.

Après l'assermentation des jurés, le coroner Jolicoeur commence l'audition des témoignages. Le père de l'enfant défunt, M. Napoléon Dumont, est le premier entendu. Il dit qu'il était à son travail, au quai « Princess Pier », lorsque l'accident est arrivé et que personnellement il n'en connaît rien. Mme Dumont, née Eva Blouin, mère de l'enfant, témoigne ensuite. Elle dit que son enfant jouait dans la cour avec ses autres enfants lorsqu'elle est montée à l'étage supérieur pour vaquer à ses occupations ordinaires. Tout à coup, elle a entendu crier. S'étant immédiatement penchée sur la fenêtre, elle a vu le conducteur du tramway, M. Georges Remillard, recueillir son enfant entre les rails. Ce dernier le déposa sur le balcon en disant qu'il courait au médecin, ce qu'il fit, car le Dr Ladrière arrivait une vingtaine de minutes après. L'enfant fut entré à sa demeure par M. Gaumont. Le témoin ne peut dire à quelle vitesse allait le tramway.

M. Louis Rhéaume, garde-moteur du tramway qui a fait la victime, est le témoin suivant. Il déclare que, samedi matin, il était en charge du tramway No. 22, et qu'au moment de l'accident, il conduisait ce dernier à une vitesse de cinq ou six milles à l'heure. Il dit que l'enfant est sorti de la cour en piétinant et qu'il est allé se jeter devant le tramway. Le filet l'ayant frappé, il enfila sous le tramway qu'il réussit à arrêter sur une distance de vingt pieds environ. Il descendit du tramway et le conducteur, après avoir vu l'enfant dessous et s'être enquis si le tramway pouvait avancer sans l'écraser, lui donna ordre d'avancer le char sur une distance de quatre ou cinq pieds, ce qu'il fit. M. Remillard recueillit l'enfant, le déposa sur le perron et le tramway descendit à la rencontre du médecin. Cet accident est inévitable.

M. Georges Remillard, conducteur du char No. 22, est aussi entendu. Il raconte les circonstances dans lesquelles s'est produit l'accident. Son témoignage corrobore celui du garde-moteur.

Mme Jos. Carrier, née Alice Collet, rend aussi témoignage. Elle est accourue sur les lieux en entendant le bruit qu'a produit l'arrêt du char. Elle a vu M. Remillard recueillir la victime et entendu demander à qui appartenait le bébé. Sur les renseignements, il le transporta à l'endroit indiqué.

Le Dr Ladrière est le dernier témoin. Il déclare que la victime a succombé environ une heure après l'accident d'une fracture du crâne et à des hémorragies (sic) cérébrales. Cause de la mort « fracture du crâne ».

Le jury rend ensuite un verdict de « mort accidentelle ».

Pauline DUMONT

Bien le bonjour à vous tous,

L'autre jour, j'ai participé à une formation pour être parent-catéchète pour les jeunes de 3e année qui feront leur première communion prochainement. Lors de la réunion, nous avons parlé un peu du 150e de Saint-Lambert et monsieur le curé St-Amand s'est posé une question un peu particulière. En 1880, la population de Saint-Lambert était d'environ 1 000 personnes. Durant cette même année, plus de 100 d'entre elles sont décédées (surtout durant l'hiver), dont 80 enfants. Une seule famille a perdu 6 enfants en décembre et 2 en janvier de l'année suivante. Est-ce que quelqu'un pourrait me dire la ou les raisons de ces nombreux décès? Durant aucune autre année il y a eu autant de décès. Bien entendu, si vous avez une réponse, j'aimerais bien en connaître la source.... curiosité personnelle .

Merci beaucoup pour votre aide.

Danielle GAGNON

ANECDOTE

Nous nous remémorons souvent le bon vieux temps et les situations qui prévalaient à ce moment. Voici un fait de la fin des années quarante.

Mon oncle, Alexandre Carrier, frère de ma mère, exploitait une ferme laitière à Saint-Louis-de-Pintendre et vendait le lait à Lévis. Chaque jour, beau temps, mauvais temps, il était fidèle à ses clients.

En hiver, par des températures froides, il s'arrêtait chez nous, vidait la moitié de sa cargaison et partait satisfaire une partie de sa clientèle. Il revenait, mangeait au coin de la table, et repartait pour terminer sa livraison. Tout ça, entre deux "trains" (traite manuelle des vaches), et en voiture à cheval.

Je me souviens, dans les très grands froids, le lait gelait et débordait des bouteilles de verre sur lesquelles un bouchon de carton était inséré. En fait, ce qui débordait ainsi était la crème.

Une bonne beurrée de sucre du pays, avec ça?

Jacques PLANTE

4- JOSEPH DUMONT**1764-07-03****MARIE-ANNE MARANDA**

Joseph est né le 29 octobre 1738 à St-Joseph de Lauzon et y est décédé le 20 mars 1786. Marie-Anne Maranda, née le 9 septembre 1744, était la fille de Charles Maranda et Marguerite Fagot. Elle décède à St-Joseph de Lauzon, le 12 octobre 1814.

5- IGNACE DUMONT**1790-10-25****ANGÉLIQUE BOURASSA****St-Joseph de Lauzon**

Ignace, né en 1769, décède à St-Joseph de Lauzon, le 7 janvier 1842. Angélique décède aussi à St-Joseph de Lauzon, le 22 mai 1851.

6- IGNACE DUMONT**1819-11-09****MARIE LECLERC****St-Jean Chrysostome**

Ignace décède le 1^{er} février 1868, à Lévis, à l'âge de 80 ans. Marie était la fille de Joseph Leclerc et Marie-Louise Morin. Elle est née en 1797 et est décédée le 18 septembre 1847.

Marie Leclerc serait une Amérindienne. La cousine de mon père ainsi qu'une personne âgée de mon entourage le racontent. Je suis allée aux Archives nationales, j'ai trouvé son certificat de mariage, mais il n'en est pas fait mention. J'effectue des recherches pour trouver son certificat de naissance. Certains traits physiques de la famille auraient tendance à le prouver.

7- PIERRE DUMONT**1860-06-26****FLORE POLIQUIN****Notre-Dame de Lévis**

Pierre, charpentier, né en 1829, décède le 20 août 1878. Flore, née en 1844, décède à Lévis, le 18 août 1878. Elle était la fille de Edouard Poliquin et Geneviève Vien.

Sur l'extrait de sépulture, il est mentionné que Flore est décédée d'une « pulmonie » et, deux jours plus tard, Pierre décède d'une « affection du cœur ».

Mon grand-père n'avait que trois ans et était le plus jeune d'une famille de quatre enfants. Les enfants furent séparés et placés dans des familles.

8- NAPOLÉON DUMONT**1902-05-12****ÉVA BLOUIN****Notre-Dame de Lévis**

Napoléon, née le 1^{er} janvier 1874, décède à Lévis, le 27 décembre 1947. Eva Blouin, née le 17 juillet 1877, décède à Lévis, en 1917, à l'âge de 40 ans, suite à un accouchement. Elle était la fille de Damase Blouin et Marie-Joséphine Labrecque. Ils furent les parents de neuf enfants dont deux moururent en bas âge.

Napoléon épouse en secondes noces, le 4 février 1918, à Lévis, Éléonore Garant, qui décède le 25 janvier 1940 à Lévis. Ils eurent deux enfants décédés en bas âge.

Mon grand-père, placé à l'âge de trois ans chez des parents qui étaient fermiers, n'alla jamais à l'école. C'est ma grand-mère, Éva Blouin, qui lui apprit à signer son nom et à lire. Pour mieux comprendre, il lisait le journal à haute voix. Il était très vaillant. Il fut charretier (taxi de l'époque), débardeur et il déblayait la « Route St-Henri » (Kennedy) jusqu'au boulevard Pie X aujourd'hui, avec un cheval et parfois à la pelle. Mon père me racontait qu'il devait l'aider alors qu'il n'avait que 12 ans.

Napoléon était un homme qui ne parlait pas beaucoup. Je n'avais pas encore quatre ans lorsqu'il est décédé, mais je me rappelle de lui. Il était assis dans sa «berçante», près de la fenêtre de la cuisine. Mon père m'avait emmenée pour lui rendre visite. Grand-père me demande de m'approcher de lui mais je refuse et me colle contre mon père. Il me faisait peur avec sa grosse moustache blanche et sa voix profonde. Je me souviens aussi lorsqu'il fut exposé chez lui en décembre 1947. Il y a beaucoup de monde à genoux et moi, je suis debout contre ma mère.

Papa me racontait que son père était pour l'instruction de ses enfants car lui n'en avait pas eu et ça lui avait toujours manqué. Par contre, si l'enfant n'aimait pas l'étude et ne se forçait pas pour étudier, il retirait l'enfant de l'école, mais c'était pour travailler. C'est ce qui est arrivé à mon père. Il allait au Collège de Lévis mais n'était pas studieux. Alors il a dû commencer à travailler à l'âge de 15 ans comme apprenti boucher.

Grand-père est décédé d'un cancer du côlon à l'âge de 73 ans.

9- ALPHONSE DUMONT

1935-06-24
Christ-Roi

JEANNETTE BÉGIN

Papa est né le 27 août 1907 à Lévis et est décédé d'un infarctus le 26 mars 1996 à Lévis. Maman est née le 1^{er} octobre 1910 et est décédée d'une embolie cérébrale le 6 octobre 1984.

Mes parents ont eu onze enfants dont deux sont décédés en bas âge. L'un d'eux, Serge, est décédé accidentellement en 1945, à l'âge de 3 ans 10 mois, frappé par une automobile. Un autre fils est mort à la naissance. Il était à terme, pesait douze livres, mais le cordon ombilical l'a étranglé. Je suis l'enfant « du milieu », ayant quatre frères et sœurs avant moi et le même nombre après moi.

Le premier métier de mon père fut celui de boucher. Quelques années plus tard, il fut engagé au chantier maritime de Lauzon comme plombier et y est resté jusqu'à l'âge de 60 ans.

Maman a écrit pendant 50 ans les événements quotidiens. Après son décès, j'ai lu ses cinquante carnets. Le côté financier n'a pas été facile, pas du tout. Par contre, il y avait beaucoup d'entraide dans les familles et les commerçants acceptaient de faire crédit et ils étaient très patients.

Quand un enfant avait une maladie contagieuse, les huit autres y passaient ou presque. À ce moment-là, les gens n'engorgeaient pas les urgences. C'est la mère, qui ne travaillait pas à l'extérieur, qui prenait soin de nous.

MOI, MES ANCÊTRES ONT. . .

Je fredonnais dernièrement la chanson de Félix Leclerc: "Moi mes souliers ont beaucoup voyagé", et je me suis demandé de quelle façon mes ancêtres avaient usé leurs souliers: à voyager ou à travailler la terre. À partir de ma lignée paternelle directe, j'ai pointé, sur une carte routière de la province, le lieu de mariage de chacun. C'était ma façon de suivre le chemin qu'ils ont parcouru et les métiers qu'ils ont exercés pour assurer la subsistance de leur progéniture.

En premier lieu, l'ancêtre des Plante, Jean, s'est établi sur une terre à Château-Richer après son arrivée en Nouvelle-France vers 1645. Son épouse, Françoise Boucher, lui a donné 13 enfants dont 8 garçons; cinq de ceux-ci ont vécu ensuite à l'île d'Orléans.

Le fils Jean de ma lignée cultivait le sol fertile à Saint-Jean, sur le côté sud de l'île. Sa deuxième épouse, Suzanne Lefebvre, lui a donné 6 enfants, dont Louis.

Ce Louis a regardé encore plus au sud et a traversé le fleuve pour se porter acquéreur d'une terre à Saint-Michel de Bellechasse, près de la rivière Boyer. Il s'est marié dans cette paroisse. Malgré les nombreuses transactions qu'il a effectuées, il a sûrement eu le temps de cultiver le sol. Il est décédé et a été inhumé à Fort St. Frederick dans l'État de New York en tant que milicien. C'était en 1756.

Le voyage se poursuit avec François, qui s'est marié en deuxièmes noces à Saint-Charles de Bellechasse, paroisse où il fut inhumé en 1837. François a vécu de la terre à cet endroit.

Pierre est né à Saint-Charles et s'est marié à Saint-Pierre de Montmagny. Devenu veuf, il s'est remarié à Saint-Charles et est décédé à Sainte-Agathe de Lotbinière. Il a été écuyer et capitaine de milice.

Mon arrière grand-père, Pierre-Octave, est né à Sainte-Claire de Dorchester, s'y est marié et est décédé à Saint-Anselme de Dorchester. C'est donc dire que son père Pierre a aussi vécu à Sainte-Claire. Pierre-Octave était cultivateur et meunier.

Mon grand-père Anselme, natif de Sainte-Claire, s'est marié à Saint-Anselme, là où il est décédé. Pour nourrir sa famille, il a exercé les professions de cultivateur et de voyageur.

Mon père Valère et ses frères issus du premier mariage d'Anselme et de Marie-Emma Gagné sont nés à Sainte-Agathe de Lotbinière; donc, mon grand-père Anselme a aussi vécu à cet endroit pendant quelques années avant de retourner à Saint-Anselme. Mon père a été comptable pendant de nombreuses années chez Paquet & fils, marchand de charbon et d'huile à chauffage, à Lévis.

Voilà donc le chemin parcouru par les membres de ma lignée paternelle. Ils ont habité les comtés de Montmorency, Bellechasse, peut-être Montmagny, ensuite Dorchester, Lotbinière et Lévis. Le canot et la voiture à cheval étaient les moyens de transport, sauf pour mon père qui a pu utiliser l'automobile. Ma lignée paternelle directe a été présentée dans le premier bulletin du Lévis généalogique, sous le texte intitulé: *La généalogie au cimetière*.

Personnellement, j'ai parcouru près de 500 kilomètres pour photographier les églises de ces paroisses. Un beau périple qui m'a fait découvrir des endroits inconnus et de beaux paysages, simplement pour satisfaire ma curiosité. J'ai publié, pour ma famille, un petit document que j'ai intitulé : «Les paroisses de mes ancêtres Plante».

Jacques PLANTE

COMMENT CHOISIR LE MEILLEUR PROGRAMME DE GÉNÉALOGIE?

Un tel choix peut parfois ressembler à une devinette : allez-vous trouver du premier coup le logiciel que vous désirez ou allez-vous « tomber sur » un logiciel qui vous déplaîra jour après jour? Tout un chacun s'est fait demander un jour ou l'autre : Quel est le meilleur logiciel? ou : Quel logiciel me recommandez-vous? – alors que la question n'est vraiment pas là, mais bien plutôt : quels sont mes besoins personnels, à court et à long terme, et quel(s) logiciel(s) peut ou peuvent m'aider à les réaliser? Car tout logiciel peut être le meilleur pour certains et mauvais pour d'autres, toutes proportions gardées. À telle enseigne que plusieurs généalogistes en utilisent plus d'un, selon leurs besoins du moment, pour eux-mêmes ou pour leurs clients.

Choisir un logiciel, c'est comme choisir n'importe quoi : il faut accepter de devoir chercher pendant un certain temps pour en avoir, comme on dit, pour son argent et, surtout, pour son content. Pour faciliter cette recherche, voici quelques critères à respecter à tout prix :

- Quelles sont les spécifications de votre système informatique actuel?
- Avez-vous un ordinateur rapide et un disque dur assez vaste, tournant sous le dernier système d'exploitation disponible et fiable, ou un ordinateur de l'avant-dernière génération, d'une extrême lenteur et doté d'un minime disque dur?
- Quel système d'exploitation utilisez-vous? En êtes-vous encore à Windows 95 ou êtes-vous dernièrement passé au Millenium ou même à XP?
- Quelle est votre expérience de recherche? Dix ans ou à peine dix mois?

La quantité d'informations et de données dont vous disposez influencera également votre choix.

Voici une seconde série de questions auxquelles il faut répondre avant de clore sa recherche :

- Quel est votre niveau d'expérience à l'ordinateur?
- Vous sentiriez-vous plus à l'aise avec un logiciel qui vous permet de personnaliser les paramètres d'entrée et de traitement des données ou avec un logiciel dont l'interface ne requiert que peu d'interventions de votre part?
- Quelles sont les limites de votre budget? Les prix, et peut-être la qualité, varient assez sur le marché actuel, soit de 20\$ à près ou plus de 100\$.
- Désirez-vous aller jusqu'à publier votre recherche? Il faut alors penser à un logiciel qui vous permet de classer sources, références et documents selon vos critères et intentions, et qui organise plus que des dates et des noms.
- Quelle flexibilité et quelles extensions attendez-vous de ce programme idéal? Voulez-vous créer vos propres rapports et tableaux ou n'utiliser que ceux que le programme propose?

Et les opinions des utilisateurs dans tout cela?

Il ne faut pas les négliger, bien au contraire, mais d'une façon critique, car les besoins ne sont pas les mêmes d'une personne à l'autre, et ce qui est important pour l'un peut ne pas l'être pour l'autre, et ainsi

de suite. Les avis pullulent dans Internet et les cercles et ateliers de généalogie sont souvent l'occasion d'échanges intéressants là-dessus. Il serait peut-être utile de chercher des comparaisons factuelles, concernant les caractéristiques et limites physiques de chacun des programmes comparés, puis de se faire une idée éclairée sur la valeur de chacun des programmes ainsi évalués.

Voici une troisième série de questions à poser, cette fois, aux utilisateurs des logiciels sur lesquels portent vos premiers choix :

- Qu'est-ce qui vous plaît dans ce programme?
- Quelles sont les caractéristiques qui vous plaisent le plus?
- Avez-vous essayé d'autres programmes avant d'acheter celui que vous utilisez actuellement?
- Y a-t-il des irritants dans ce programme? Quelles sont ses limites?
- Le programme contient-il une aide technique valable?
- Est-il long et difficile ou tortueux à apprendre?
- Le manuel d'utilisation est-il pertinent, utile et facile à consulter?
- Y a-t-il un tutoriel intégré à ce programme?
- Si vous étiez à ma place, me recommanderiez-vous ce programme?

Sources d'information et de comparaison :

- Revues, journaux et bulletins de généalogie traitant du sujet.
- Revues d'informatique (portent surtout sur les « gros » programmes).
- Les « newsletters » des producteurs.
- Les groupes d'utilisateurs.
- Les groupes de discussion et les listes d'envoi par courriel.
- Certains livres traitant de la généalogie.
- Les sites URL des producteurs ou du produit.
- Quelques sites plus spécialisés.

Et maintenant, pour choisir son programme :

1. Décider du type de programme désiré (débutant, intermédiaire, avancé), et de ce qu'on attend de ce programme.
2. Déterminer les éléments importants pour soi. Si l'on veut, par exemple, produire un jour un livre de famille ou d'ancêtres, choisir un programme qui propose cette fonction ou, à tout le moins, les rapports et les tableaux nécessaires.
3. S'informer à fond sur les programmes disponibles, en lisant des articles, en sollicitant des opinions, en notant les caractéristiques et limites de chaque programme qui semble s'approcher de ses attentes.
4. Éliminer tout programme qui ne semble pas adéquat, trop cher, réclamant un système plus performant ou un système d'opération autre que le sien.
5. Évaluer les programmes qui restent sur sa liste en téléchargeant et en testant les démonstrateurs disponibles.

Évaluer un programme

La plupart des producteurs de programme proposent en effet des démonstrateurs dans Internet et, même si ces démonstrateurs ne contiennent pas toujours toutes les caractéristiques et fonctions du « vrai » programme, ils permettent quand même de se faire une bonne idée des tâches demandées et des productions imprimées possibles

Voici une quatrième série de questions là-dessus :

- Ce programme répond-il à mes attentes et besoins?
- Produit-il les rapports et les tableaux que j'aimerais avoir?
- L'interface est-elle conviviale et facile d'emploi?
- Le programme permet-il assez de personnalisation?
- Supporte-t-il le multimédia?
- Son moteur de recherche interne me satisfait-il pleinement?
- Ce programme a-t-il les caractéristiques, fonctions, clochettes et sons que je désire avoir?
- Le démonstrateur me permet-il d'en voir et d'en faire assez pour me donner une idée satisfaisante du programme?

Voir, par exemple, comment le programme traite :

- Les parents multiples, après séparation ou divorce; les enfants des familles reconstituées, les adoptions ...
- La mise en ordre chronologique des enfants ...
- Les « dit », surnoms ou « alias », les variations de noms au cours des temps ...
- Les dates approximatives, les noms ou prénoms inconnus ...

ENFIN – ne pas craindre d'avoir un jour à changer d'idée – et de programme – lorsque, l'expérience aidant et les intérêts changeant, vous aurez l'impression d'être limité ou gêné dans vos travaux par les limites de votre premier programme. Comme beaucoup de généalogistes, vous pourrez alors tout à votre aise en choisir un autre, soit pour en faire votre seul credo dorénavant, soit pour compléter votre premier choix par ses caractéristiques ou fonctions nouvelles et plus facilitantes.

Claude LANGEVIN, s'inspirant de plusieurs articles dans Internet et d'opinions émises dans des groupes de discussions, surtout soc.genealogy.computing .

ENTRAIDE : Je suis à la recherche des parents de Judith Sanschagrin, dite Lasalle, et de Joseph Vallée, son époux, qui se sont mariés vers 1840. Ils sont les parents de Henriette Vallée qui marie Siméon Émond, le 16 juillet 1867, à St-François, I.O.

Merci,

Jocelyne CAOINETTE

DIVERS

- En devenant membre de la Société de généalogie et d'archives de Rimouski pour obtenir l'hébergement de notre site web sur celui du Centre de généalogie francophone d'Amérique, nous avons reçu une copie des deux derniers numéros de leur bulletin: «L'estuaire généalogique». Les articles sont variés et intéressants.
- L'Association des familles Cosset/te nous a aussi fait parvenir deux numéros de son bulletin «Le Trait d'union».
- L'Association des familles Plante Inc. Tiendra son rassemblement annuel à la Grosse-Île (Île de la quarantaine), samedi le 8 juin 2002. Pour plus d'informations, communiquer avec Marcel Plante, au 418-839-9420, ou, par courriel, à l'adresse : mar7lou@sympatico.ca
- La Société de généalogie Gaspésie-Les Îles nous a fait parvenir un numéro de son bulletin «Source généalogique», de mars 2002, dans lequel on trouve de nombreux articles d'histoire et de généalogie concernant les pionniers de cette grande région.

DONS REÇUS À LA SOCIÉTÉ

- De **Réjean Guay** :
Les avis de décès des familles Guay 2001.
- De **Marc Pelletier** :
Répertoire et plan du cimetière de Saint-David de L'Auberivière 1877-2000
(publication no 1 - Marc Pelletier).
- De **La Société d'histoire et de généalogie Maria-Chapdelaine** :
Répertoire des mariages de la MRC Maria-Chapdelaine, sur cédérom.
- De **La Caisse populaire Desjardins de Lévis**, par l'intermédiaire de M. Alain Turgeon, agent de communication, une somme intéressante pour soutenir les activités de la Société.

Merci à ces donateurs.

Jacques Plante

NOUVEAUX COMITÉS au C.A. et à la SOCIÉTÉ

Le 12 février 2002, création d'un **comité d'Informatique** – Julien BURNS, Claude LANGEVIN, Marc-Guy LÉTOURNEAU – dont l'objectif est de déterminer et de superviser les orientations de la Société dans ce domaine.

Le 12 mars 2002, 15 personnes se sont inscrites au **comité de saisie** dans le cadre de la participation de la Société dans le Groupe BMS 2000, et une première réunion de formation s'est tenue le 2 avril 2002.

Marc-Guy LÉTOURNEAU

L'ÉNIGME DE LA PIERRE TOMBALE

Voici le texte original de l'énigme à propos d'une pierre tombale portant l'inscription suivante :

On trouvera ici 24 personnes apparentées, mais seulement six corps.
Toutes sont nées légitimes, et aucune n'est le fruit d'un inceste.

Cherchant dans nos souvenirs plus ou moins lointains, établissons d'abord certains paramètres et vérités, en utilisant les concepts de la bonne vieille algèbre :

Posons d'abord que ces *six corps* sont : A – B – C – D – E – F, et que :

A est femme, B est mâle, C est mâle, D est femme, E et F sont femmes

A est mère de B et de C

B est mâle, fils de A, frère de C

D est femme, mère de E, mère de F,

D a épousé tour à tour B et C

E est fille de B et F est fille de C

Tous sont *légitimes*, alors:

A est mariée et a deux fils, B et C

B est marié et a une fille E

D est mariée et a deux filles, E et F

C est marié et a une fille F

Posons ensuite les 24 *statuts familiaux et matrimoniaux* suivants :

2 grands-mères = A (2fois)

2 filles = E + F

2 petites-filles = C + F

2 mères = A + D

2 maris = B + C, époux 1 et 2 de D

2 fils = B + C

2 épouses = A + D (ou D 2 fois!)

2 célibataires = E + F

2 pères = B + C

2 soeurs = E + F

On y trouve donc :

2 grand-mères et 2 petites-filles

2 époux et 2 épouses

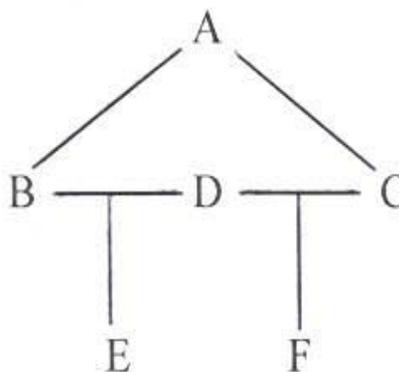
2 pères et 2 filles

2 mères et 2 fils

2 filles célibataires et 2 mères

2 sœurs et 2 frères

ce qui fait bien 24 «personnes» ayant un statut parental et marital bien défini.



C.Q.F.D., disait le livre du maître, vous vous souvenez? D'accord, il n'y a pas réellement deux grand-mères, mais une personne qui en joue deux fois le rôle, puisque ses deux enfants ont marié la même femme et eu chacun une fille.

Claude LANGEVIN, à partir d'un texte paru dans un groupe de discussion sur le Web, alt.genealogy ; l'auteur original s'était d'ailleurs trompé dans la solution qu'il proposait.

LA GÉNÉALOGIE DANS LE JOURNAL

Le titre de cet article fait à la fois référence et complément à l'article de Jacques Plante, La généalogie au cimetière, paru dans le premier numéro du Lévis généalogique. Bien que l'article de M. Plante ait révélé chez moi, et probablement chez d'autres personnes, une autre façon de s'adonner à notre passion commune, j'aimerais soulever ici une certaine difficulté à pratiquer cette manière de procéder. Ce défaut, nous le connaissons tous, c'est l'hiver. La « saison morte » n'a pas la réputation de nous laisser consulter facilement les pierres tombales. Nous pouvons cependant remédier à cet état de choses en profitant des futures inscriptions sur les pierres tombales, grâce à la consultation des journaux.

Plus jeune, je riais de ma mère qui avait l'habitude de commencer la lecture de son journal par la rubrique nécrologique. « Tu n'y verras pas ton nom de ton vivant », que je lui répétais. Aujourd'hui, mes enfants ont repris ma vieille habitude en riant de ma passion pour les avis de décès.

Cette habitude me rapporte autant qu'une balade dans un cimetière, parfois même plus. Ainsi, un avis de décès va souvent plus loin qu'une pierre tombale, puisqu'on y énumère les noms des membres de la famille «élargie» : frères, sœurs, beaux-frères, petits-enfants, neveux et nièces, voire même amis, etc. Ces avis peuvent nous confirmer des liens que nous connaissons déjà ou encore nous en faire découvrir d'autres. Les liens sacrés du mariage ne sont plus ce qu'ils étaient et nous pouvons découvrir dans les avis de décès des alliances n'apparaissant pas dans les répertoires de mariages. De plus, les avis de décès donnent souvent la liste des enfants de la personne décédée.

Au fil des ans, j'ai ainsi découvert de bien belles choses sur les descendants de mon ancêtre. Il faut préciser ici que la descendance est ma version préférée de la généalogie. J'ai écumé plusieurs répertoires de mariages et la rubrique nécrologique a ajouté beaucoup de détails aux renseignements tirés de ces répertoires.

L'expérience que j'ai acquise me permet aujourd'hui de voir des différences régionales dans la description des avis de décès. Un avis publié dans la région de Québec nous donne les noms et prénoms de la parenté de la personne décédée. Dans la grande région montréalaise, seuls les prénoms de la parenté y apparaissent et souvent la parenté se limite aux enfants et à leurs conjoints. Par contre, dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous pouvons trouver, en plus des renseignements complets sur la parenté, l'adresse de la personne décédée. C'est pour dire que chacune des régions a ses habitudes propres de publication. Aux États-Unis, nous y retrouvons souvent le nom du célébrant de la cérémonie funéraire et la religion pratiquée par celui-ci.

À part ces différences régionales, j'y apprend aussi différentes façons d'écrire les noms de famille. Je découvre également des prénoms qui m'étaient jusqu'alors inconnus.

J'ai pris l'habitude de colliger les avis de décès concernant les membres des familles Guay, que ce soit la personne décédée ou l'un de ses proches. J'entends par là un conjoint, un père, une mère, un beau-frère, un gendre ou même un neveu. De ces avis de décès des membres des familles Guay, je tire un recueil annuel.

Avec la venue d'Internet, j'ai plus de facilité à trouver des renseignements, mais il reste toujours quelques journaux à feuilleter. J'ai l'intention, dans un avenir plus ou moins rapproché, de rendre possible la consultation de ces recueils. Entre temps, je continue de consulter quotidiennement les avis de décès, et ce, malgré les sourires de mes enfants.

Bien sûr, si vous décidez de faire la même chose, vous découvrirez peut-être des aspects différents. Je ne vous ai pas décrit tout le plaisir et tous les renseignements que je tire de ces avis de décès. Il reste cependant une chose importante à dire : il faut publier les renseignements que nous avons en notre possession pour permettre aux autres chercheurs d'avancer dans leurs recherches, sans devoir refaire le même chemin que nous avons déjà fait.

Si vous êtes intéressés à m'aider dans ma recherche d'avis de décès, vous n'avez qu'à communiquer avec moi par courriel à l'adresse : rejean_guay@sympatico.ca ou par le biais de la Société de généalogie de Lévis. Je vous donne ici quelques adresses Internet utiles pour faire des recherches dans les avis de décès :

Cyberpresse : <http://cyberpresse.alliance-web.net>

Le Soleil : <http://www.lesoleil.com/documents2/deces/default.stm>

Montreal Gazette : <http://classifieds.canada.com/montrealgazette/>

La Nouvelle (Victoriaville): <http://freepages.genealogy.rootsweb.com/~girouard/index.htm>

Les 2 Rives (Bas-Richelieu) : <http://www.les2rives.com/>

et un site qui donne des références vers d'autres sites importants, Rootsweb :

<http://www.rootsweb.com/~obituary/indexf.html>

J'espère, par cet article, vous avoir non seulement fait connaître un autre outil de recherche généalogique que je trouve très intéressant, mais surtout vous y avoir convertis pleinement.

Réjean GUAY

VOUS AVEZ QUELQUE CHOSE À DONNER?

La Société de généalogie de Lévis accepterait volontiers tout don de toute nature généalogique, historique, archivistique – et même informatique – dont vous pourriez et aimeriez vous départir en sa faveur. Contactez un membre du conseil administratif...

MERCI mille fois.

Claude LANGEVIN, vice-président

LES RÉUNIONS MENSUELLES

Voici les dates à placer dans votre agenda pour les réunions du deuxième mardi du mois de l'automne 2002 :

10 septembre, 8 octobre, 12 novembre, 10 décembre.

Ces réunions se tiendront à la salle d'animation de la Bibliothèque Pierre-Georges-Roy de Lévis.

Pour rendre ces réunions aussi intéressantes que possible, nous avons besoin de votre collaboration. Nous aimerions que vous nous parliez de vos expériences vécues, de vos trouvailles ou de la façon dont vous avez contourné les difficultés qui ralentissaient vos recherches.

Nous voulons aussi maintenir le cadre que nous avons suggéré à la réunion du 12 février dernier, soit: "J'écris ma généalogie", "Marché aux puces", "Mes recherches". Un autre cadre pourrait s'ajouter: "Mes lectures", etc.

Vous avez certainement des faits à raconter. Au plaisir de vous y revoir et entendre!

Jacques PLANTE, président

ATELIERS DE L'AUTOMNE 2002

L'achalandage aux ateliers de généalogie dispensés par la Société de généalogie de Lévis nous indique que plusieurs personnes s'intéressent à leurs ancêtres et sont désireuses de conserver, par écrit ou à l'aide de l'ordinateur, le résultat de leurs recherches.

La Société entend continuer à offrir ces ateliers à l'automne 2002, mais en changeant la journée de présentation, afin de favoriser une clientèle qui avait un empêchement lors des sessions précédentes. Ces ateliers auraient lieu le quatrième mercredi des mois de septembre, octobre et novembre et le premier mercredi de décembre.

Les dates à retenir sont donc les suivantes :

25 septembre: l'ascendance; 23 octobre: la descendance; 27 novembre: généalogie et informatique et, le 4 décembre: la biographie.

À ces 4 ateliers pourraient se greffer deux ateliers de logiciels de généalogie, l'un sur Brother's Keeper, version 5.2g, et l'autre sur un logiciel dont le choix reste à déterminer. Les dates de présentation de ces ateliers de logiciels seront confirmées plus tard.

Claude LANGEVIN, vice-président
Lawrence BERNARD, directeur